

Conseil scientifique du CNRS

Chaires de professeur junior (CPJ)

Malgré toutes les réserves suscitées, y compris en son sein, par les chaires de professeur junior, le Conseil scientifique souhaite formuler un certain nombre de recommandations relatives au processus de recrutement.

- Les profils des CPJ doivent être un choix de politique scientifique du CNRS.
- Chaque profil de CPJ (incluant les laboratoires-cibles) doit être soumis pour avis au Conseil scientifique des instituts concernés.
- Chaque recommandation de recrutement et de titularisation de CPJ doit être soumise pour avis à la Section concernée. L'évaluation par le biais de commissions de recrutement et de titularisation ad hoc pour les CPJ est une entorse au principe de collégialité.
- Le CS demande à la direction du CNRS de lui transmettre des bilans réguliers des campagnes de recrutement des CPJ incluant notamment une comparaison avec la campagne des chargés de recherches (nombre de candidats, nombre d'auditionnés, taux de pression, proportion de femmes, nombre d'années depuis la thèse, choix des candidats en cas de double offre de CPJ et de poste de CR, etc.).

Le but de ces recommandations est de maintenir la perspective scientifique générale qui situe les chercheurs parmi leurs pairs au sein de leur discipline.

Texte adopté le 18 octobre 2022

16 votants : 16 - Pour 0 - Contre 0 – Abstention

Dorothee BERTHOMIEU
Présidente du Conseil scientifique

Copie :

- Madame Sylvie RETAILLEAU, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

Destinataires :

- Monsieur Antoine PETIT, président directeur général du CNRS
- Monsieur Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS
- Monsieur Christophe COUDROY, directeur général délégué aux ressources du CNRS
- Monsieur Hugues DE LA GIRAUDIERE, directeur des ressources humaines du CNRS
- Monsieur Fabien JOBARD, président de la Conférence des présidents du Comité national (CPCN)
- Monsieur Yael GROSJEAN, porte-parole de la Coordination des responsables des instances du Comité national (C3N)
- Messieurs les directeurs et madame la directrice des Instituts
- Mesdames les présidentes et messieurs les présidents des Sections et Commissions interdisciplinaires (CID)
- Mesdames les présidentes et messieurs les présidents des Conseils scientifiques d'Instituts